



SOUTIEN TOTAL AU JUGE MIGUEL ANGEL GALVEZ

Les organisations et personnalités de la communauté internationale expriment par la présente leur plein soutien au travail du juge Miguel Angel Gálvez.

Au Guatemala, une série d'actions se déroulent depuis plusieurs années, qui visent à contrôler le système judiciaire par le parti au pouvoir depuis le pouvoir exécutif, le congrès de la république, ainsi que les secteurs d'activité qui ont géré la vie économique du pays au cours des décennies et ont vu leurs intérêts menacés par la lutte contre la corruption et l'impunité.

Ces secteurs constitués dans le pacte criminel et corrompu ont mis en œuvre un plan qui a gravement érodé le système judiciaire, éliminant de leurs postes les fonctionnaires honnêtes qui ont fait fonctionner le système judiciaire. De ce récit, avec de fausses accusations et des manœuvres perverses, ils ont criminalisé, transféré et démis de leurs fonctions des juges, des procureurs et des magistrats, qui se sont caractérisés par leur honnêteté et ont généré des résultats positifs en traduisant en justice ceux qui sont corrompus et responsables de la disparition, de violence forcée et mort de centaines de citoyens guatémaltèques pendant les années du conflit armé interne.

Au cours de la dernière année, plusieurs procureurs, juges et autres acteurs de la justice ont été contraints à l'exil dans différents pays, ce qui constitue un événement sans précédent dans l'histoire récente du système judiciaire guatémaltèque.

C'est dans ce contexte que s'encadre la situation du juge Miguel Angel Gálvez, chef du tribunal à haut risque « B » qui a été en charge de plusieurs affaires à haut risque, dont l'affaire connue sous le nom de « Diario Militar ».

Le 6 mai 2022, le juge Gálvez a décidé de renvoyer neuf anciens militaires et policiers en justice pour les disparitions forcées, la détention illégale, la torture et le meurtre de plus de 195 personnes, dont des opposants politiques sous le régime militaire du général Oscar Humberto Mejia Victores qui gouvernait le Guatemala entre 1983 et 1985.

Cette résolution n'a pas été bien accueillie par les secteurs de droite liés à l'armée qui cherchent à stopper ce processus qui a conduit les militaires et les policiers impliqués dans des violations des droits humains à être traduits en justice.

En conséquence, le juge Gálvez a été soumis à des contraintes et à des intimidations qui menacent sa sécurité et son indépendance judiciaire dans la conduite de la justice dans ces affaires. Auparavant, les juges Pablo Xitumul et Erika Aifán avaient fait l'objet d'une procédure pour se voir retirer leur immunité, puis démis de leurs fonctions.

Face aux diverses menaces dont il fait l'objet dans l'exercice de ses fonctions, le juge Gálvez a adressé un mémoire à la Cour suprême de justice (CSJ) demandant que cette instance judiciaire statue sur la question; il a également demandé à la Cour d'adopter des mesures de protection et de garantir son indépendance judiciaire. La CSJ ne s'est pas encore prononcé à cet égard.

Au contraire, le 15 juin, les juges de la CSJ ont admis « à la majorité » traiter la demande de levée d'immunité contre le juge Miguel Angel Gálvez, présentée le 11 mai par la fondation antiterroriste (FCT) et Zonia Santizo, membre II de la Troisième Chambre de la Cour d'Appel du Pouvoir Criminel, a été nommé juge d'instruction; Santizo a montré une position partielle dans des affaires précédentes contre des résolutions émises par la juge Erika Aifán et en faveur de fonctionnaires et de proches impliqués dans la corruption.

Compte tenu de ces faits, nous exprimons notre entière solidarité avec le juge Miguel Angel Gálvez.

Nous condamnons toutes les actions de menaces et de coercition de la part des secteurs qui cherchent à intimider son travail.

Nous demandons au gouvernement du Guatemala, en particulier au président Alejandro Giammattei, d'arrêter la politique de criminalisation des juges et des procureurs qui a eu lieu sous son gouvernement, en particulier toutes les actions coercitives et intimidantes contre le juge Gálvez.

Nous appelons à tous les secteurs sociaux du Guatemala et à la communauté internationale à soutenir le travail effectué par le juge Miguel Angel Gálvez et à faire entendre leur voix afin que le gouvernement guatémaltèque ne continue pas à criminaliser les éléments du système judiciaire qui agissent de manière objective et impartiale en rendant justice.

Todos por Guatemala / Tous pour le Guatemala - Canada -